

## II

(Communications)

## COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

## Autorisation des aides d'État dans le cadre des dispositions des articles 107 et 108 du TFUE

## Cas à l'égard desquels la Commission ne soulève pas d'objection

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2013/C 162/01)

Date d'adoption de la décision	17.12.2010
Numéro de référence de l'aide d'État	SA.31783 (N 489/10)
État membre	Allemagne
Région	—
Titre (et/ou nom du bénéficiaire)	Filmstiftung Nordrhein-Westfalen — Verlängerung der Beihilfenregelung N 717/09
Base juridique	Richtlinien der Filmstiftung Nordrhein-Westfalen GmbH
Type de la mesure	Régime
Objectif	Promotion de la culture
Forme de l'aide	Subvention remboursable
Budget	Dépenses annuelles prévues: 12,55 Mio EUR Montant global de l'aide prévue: 75,3 Mio EUR
Intensité	70 %
Durée	1.1.2011-31.12.2016
Secteurs économiques	Services récréatifs, culturels et sportifs
Nom et adresse de l'autorité chargée de l'octroi	Filmstiftung Nordrhein-Westfalen DEUTSCHLAND
Autres informations	—

Le texte de la décision dans la (les) langue(s) faisant foi, expurgé des données confidentielles, est disponible sur le site:

<http://ec.europa.eu/competition/elojade/isef/index.cfm>